

**Compte rendu de la commission Cap Rural N° 5  
Lycée du Valentin - Bourg lès Valence**

**Le 21 octobre 2015**

La cinquième commission Cap Rural s'est réunie le 21 octobre 2015, dans les locaux du lycée Le Valentin, à Bourg-lès-Valence, sous la co présidence de Véronique Rousselle, conseillère régionale Rhône-Alpes (représentante de la région au CA de l'EPLEFPA) et de Maurice Chalayer, directeur de l'EPLEFPA Le Valentin.

**Membres présents :**

- Véronique Rousselle
- Maurice Chalayer
  
- Georges Bernat
- Jean-Claude Bochaton
- David Chomentowski
- Emmanuel Estour
- Michel Jabrin
- Claude Janin
- Sandra Ollier
- Sélène Yi
  
- Anne Carton
- Patrick Grimault
- Mylène Thou

**Membres excusés :**

- Jean-Pierre Cardi
- Michel Delmas
- Jacques Deplace
- Augustin Guendouz
- Eric Malatray
- Catherine Marcellin
- Alexis Morrier

**1) Approbation du compte rendu de la commission du 1° avril 2015**

Le compte rendu est adopté, sans observation.

**2) Composition de la commission Cap Rural**

La commission Cap Rural accueille Georges Bernat, président du Pays du Roannais, en tant qu'élu rural (place initialement proposée à un élu du Pays Voironais, sans résultat).

Une demande de participation à la commission Cap Rural a été exprimée par Jean-Marie Vinatier, animateur « Agri RID Rhône-Alpes 2020 » de la chambre régionale d'agriculture. Les membres de la commission expriment un avis positif à la participation de l'animateur RID à la commission, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'une représentation politique de la CRA et que, s'agissant d'une cooptation, la personne désignée ne peut être remplacée par une autre personne de la même organisation.

Ils précisent que d'autres acteurs du développement rural (au-delà de ceux du monde agricole) peuvent devenir membres de la commission Cap Rural. Un courrier d'accord sera adressé au demandeur par les deux coprésidents.

Par ailleurs, l'équipe de Cap Rural (dans le cadre de son chantier sur l'élargissement des publics cibles et notamment des actions à proposer aux élus locaux), propose d'élargir la commission Cap Rural en mobilisant un élu/des élus supplémentaires. M.Chalayer propose que Véronique Rousselle (qui ne se représente pas aux prochaines élections régionales et qui est élue locale en Ardèche) puisse rester membre de la commission Cap Rural et répondre ainsi à cette proposition de l'équipe.

### **3) L'organisation du réseau rural en Rhône-Alpes**

Sélène Yi présente la procédure d'appel d'offre pour l'animation du réseau rural en Rhône-Alpes que la région a lancé le 02 septembre 2015. Cap Rural a répondu à cet appel d'offres, dans la continuité du réseau rural en Rhône-Alpes depuis 2009. L'appel d'offre se traduira par un système de subvention au prestataire retenu (dans le cadre d'une procédure mixte).

L'appel d'offre est établi pour quatre ans, au niveau Rhône-Alpes exclusivement. Cela n'empêchera des connexions et des actions inter réseaux avec le réseau rural Auvergne, dans le cadre de l'union des deux régions (la convergence des 2 PDR se fera progressivement). Une rencontre avec les nouveaux élus de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes est à envisager début 2016.

La décision d'attribution de l'animation du réseau rural sera prise par la commission permanente de la région le 18 novembre 2015.

La DIRECCTE indique que le dispositif Cap Rural a été inscrit dans le 4° CPER (Contrat de Projet Etat-Région), ce qui permet entre autre de bénéficier de 45 000 € de crédits d'Etat (annuel), cofinancés par du FSE, pour une durée de 3 ans.

La DRAAF précise qu'elle est toujours co-financeur du réseau rural et qu'elle souhaite continuer à être associée au pilotage de ce réseau en Rhône-Alpes.

### **4) Zooms sur des événements Cap Rural en 2015**

#### ➤ Accompagnement des GAL LEADER

10 sessions ont été proposées aux GAL LEADER sur quatre thématiques (Stratégie/Ressources humaines/Evaluation/Coopération). 87 acteurs locaux ont participé à ces sessions. Pour les membres de la commission, il convient de poursuivre cet accompagnement pour notamment :

- passer de l'intention (sur la relocalisation des activités, l'économie de proximité...) à des actions concrètes ;
- accentuer les actions des GAL dans le domaine du développement économique (entrée qui ressort fortement dans les différentes candidatures).

#### ➤ Publication et diffusion de Regards croisés N°7 en juin sur « L'autre ingénierie » (ingénierie hors intercommunalités).

#### ➤ Publication à venir « Guide sur le partage des ressources humaines entre plusieurs structures au sein d'un territoire », issue de la mission interne Cap Rural (à durée déterminée) sur la question des mutualisations.

#### ➤ Lancement du projet SAGACITE sur l'intelligence collective (dans le cadre de PSDR 4), avec les territoires Roannais, Chartreuse, Val de Drôme, Beaujolais, Savoies ?????...).

#### ➤ Les rencontres de l'ingénierie territoriale (2° rencontres) le 5 novembre prochain

#### ➤ Innov'Rural 2015 le 4 septembre à Eure

Un bilan rapide est partagé :

- une période favorable à ce type d'événement,
- un sujet qui attire les élus et l'ingénierie d'aménagement,
- un contenu dense (voir trop dense), qu'il faudra prendre en compte pour les prochaines éditions,
- urbanisme et développement économique insuffisamment traité
- des produits de valorisation consultables sur le site [www.caprural.org](http://www.caprural.org),
- une dynamique à poursuivre via l'ouvrage « Osons les SCoT ruraux ».

## 5) L'innovation, un nouvel axe pour Cap Rural

Mylène Thou présente les deux axes de la mission qu'elle assure depuis juin 2015 : Valorisations des recherches et Innovations.

Un premier travail d'appropriation a été réalisé sur le thème de l'innovation par l'équipe Cap Rural. Les membres de la commission sont invités à réfléchir et préparer ce sujet pour la prochaine commission, à partir des trois questions ci-dessous :

- Comment qualifieriez-vous l'innovation dans le champ du développement local rural ?
- Quelles sont les difficultés des agents et des élus à innover et accompagner, voire impulser l'émergence d'innovations ? Quels sont leurs besoins ? Quels leviers actionner ?
- Quels sujets prioritaires travailler et quelles modalités d'action pour Cap rural ?

## 6) Rapport d'orientation 2016

Le rapport d'orientation (voir annexe en PJ) a été adressé en amont aux membres de la commission. La commission approuve les éléments de ce rapport et acte les décisions suivantes :

### ➤ Sur les cotisations à Cap Rural :

Le système avec part fixe et part variable est abandonné par besoin de simplification, ainsi que l'écart entre structures publiques et privées.

Le système retenu :

- Une cotisation à l'année civile, d'un montant de 145 € par personne salariée bénéficiaire de l'ensemble des services de Cap Rural (au-delà de 5 salariés, ½ cotisation/salarié) ;
- Une cotisation de 200 € pour les collectivités locales et structures privées sans salarié cotisant, et les consultants et bureaux d'études.

### ➤ Sur le prochain thème d'Innov'Rural (date prévue le vendredi 9 septembre 2016) :

Cf le tableau en annexe du rapport d'orientation.

La commission fait le choix du sujet « Démarches participatives » qui permettra d'aborder les deux sujets « développement local/le rural aujourd'hui ». Il est proposé de mobiliser les associations d'élus sur ce thème. Les 3 autres sujets (qui sont liés entre eux) pourront être traités ultérieurement, un projet de recherche PSDR 4 ayant débuté sur ces thématiques (BRISE).

### ➤ Sur les sujets émergents :

- Financer et accompagner les petits projets et les projets innovants : une session régionale prévue le 24 novembre...
- Espaces Test Agricoles : une session régionale le 10 décembre, pour informer et sensibiliser les acteurs du développement rural sur ce sujet, avec la préparation d'une « boîte ressources ». Par ailleurs, le groupe régional poursuivra son action en 2016 pour notamment entrer en discussion avec les institutions en charge du dossier de l'installation/transmission.
- Nouveau sujet émergent : la commission décide de ne pas arrêter un nouveau sujet ce jour pour se laisser des marges d'adaptation en 2016.

### ➤ Sur le projet de budget 2016 :

La commission valide le projet de budget, avec une ligne « cotisations » à 60 000 € (et non pas 35 000 € comme indiqué dans le budget 2016 diffusé en amont de commission).

## 7) Questions diverses

E. Estour indique qu'il ne participera plus aux travaux de la commission Cap Rural, compte-tenu de la réorganisation des deux DRAAF Auvergne et Rhône-Alpes. La personne qui lui succédera n'est pas nommée à ce jour.

M.Jabrin suggère que la commission engage une réflexion sur l'allégement des procédures de développement territorial, afin de dégager du temps et des moyens pour faire du développement local et ne pas s'épuiser sur des réponses à appels à projet incessants.

M.Chalayer relève les liens actuels plus forts entre Cap Rural et l'EPLEFPA du Valentin à travers deux sujets :

- l'animation de la démarche Projet d'établissement assurée par Cap Rural depuis septembre 2014 ;
- la contribution de Cap Rural à la réponse à l'appel à projet du MAAF « Chef de projet de partenariat » sur la thématique de l'agro-écologie.

**La prochaine commission Cap Rural se tiendra mercredi 30 mars 2016 à 14h30 à Bourg-lès-Valence.**

Véronique Rousselle

Maurice Chalayer